



COMMUNIQUE DE PRESSE

Désengagement financier de l'industrie du tabac en France :

La responsabilité sociétale des entreprises au service de la dénormalisation

Paris le 28 mai 2020 – L'Alliance contre le tabac (ACT) se félicite des annonces faites hier par les sociétés **CNP Assurances et Crédit Agricole S.A**, ainsi que ses filiales **Amundi Asset Management et Crédit Agricole Assurances**, de se désengager de tout investissement dans l'industrie du tabac, décisions favorisant la dénormalisation d'un produit responsable de 75 000 décès par an en France. Afin d'accélérer ce mouvement, l'ACT vient de signer un partenariat avec une ONG australienne, **Tobacco Free Portfolios**, dans le cadre de son projet **DETAF (Dénormalisation du Tabac en France)**¹.

La baisse continue de la prévalence tabagique soulignée par [les derniers chiffres de Santé Publique France](#) publiés ce mardi démontre l'efficacité des politiques de prévention et de contrôle du tabac menées sur le territoire national depuis ces trente dernières années. Toutefois le taux de fumeurs en France demeure l'un des plus élevés d'Europe de l'Ouest. Une prise de conscience élargie est donc nécessaire par la mise en œuvre de nouvelles stratégies. Celles-ci doivent permettre de dénormaliser l'usage et la perception du tabac pour faire émerger à l'horizon 2032 la première « Génération sans tabac », objectif du Programme national de lutte contre le tabac (PNLT - 2018-2022).

Cette prise de conscience concerne également les acteurs économiques dans le cadre de leur politique de responsabilité sociétale des entreprises. Par l'intermédiaire des fonds de retraite, des banques, des assurances et autres organismes financiers, certaines entreprises, parfois sans le savoir, soutiennent financièrement l'industrie du tabac de manière conséquente.

À travers une approche éthique et responsable de leurs investissements directs et indirects excluant le tabac, elles peuvent s'engager dans la lutte contre une pandémie mondiale entraînant le décès de plus de 8 millions d'individus par an.

À ce titre, nous nous réjouissons des annonces faites hier par les sociétés **CNP Assurances et Crédit Agricole S.A**, ainsi que ses filiales **Amundi Asset Management et Crédit Agricole Assurances**, de leur engagement auprès de l'ONG australienne **Tobacco Free Portfolios** de renoncer à tout investissement dans l'industrie du tabac.

Par ailleurs, dans le cadre du projet **DETAF** et afin d'accélérer cette tendance en France, l'**Alliance contre le tabac** vient de signer un accord de partenariat avec **Tobacco Free Portfolios** qui œuvre depuis plus de dix ans avec succès pour le désengagement des acteurs de la finance mondiale auprès de l'industrie du tabac.

« Je suis ravie du partenariat que nous venons de signer avec l'Alliance contre le tabac. Il va permettre d'accélérer le mouvement de désengagement du financement de l'industrie du tabac en France, renforcer la collaboration entre le secteur financier et le monde de la santé et envoyer un message clair aux français : le tabac n'est pas un produit « normal ». » a annoncé Dr Bronwyn King, CEO **Tobacco Free Portfolios**.

A travers cette collaboration, l'ACT appelle à une véritable prise de conscience collective des acteurs économiques qui participent au financement de l'industrie du tabac. En effet, au-delà de sa rentabilité financière, par ailleurs discutable, l'investissement dans ce secteur d'activité ne doit pas occulter ce qu'il représente concrètement : une atteinte sévère au droit à la santé, l'exploitation humaine notamment par le travail des enfants de pays en développement et la dégradation de l'environnement par la pollution de l'air, des sols et des eaux. Nous invitons donc toutes les entreprises soucieuses de leur responsabilité sociétale à nous contacter pour rejoindre ce mouvement de « l'Entreprise libérée du tabac ».

Contact presse

Marion Catellin - Directrice Alliance contre le tabac

13 rue d'Uzès, 75002 Paris

Tel : 06 50 54 69 06

Mail : direction@alliancecontreletabac.org

¹ **DETAF** est un projet triennal financé par le fonds de lutte contre les addictions et piloté par l'Alliance contre le tabac en collaboration avec six de ses membres et deux partenaires internationaux.

